

Rapport de la Cour des comptes sur les soutiens publics à l'ESS

Saisie par une sollicitation citoyenne, la Cour des comptes a publié son premier rapport d'étude consacré à l'Économie sociale et solidaire (ESS).

Le poids de l'ESS

Reconnue comme « mode d'entreprendre et de développement économique » par la loi du 31 juillet 2014, l'ESS représente plus de **150 000 entreprises** employeuses coopératives, mutualistes, associatives, fondatrices et sociétés commerciales qui emploient plus de **2,6 millions de salarié.e.s**. Malgré son rôle dans la mise en œuvre des politiques publiques, l'**ESS reçoit moins de soutien de la part de l'Etat que l'économie conventionnelle**.

13,7%

de l'emploi privé pour seulement...

...7%

des aides publiques aux entreprises

16 Mds

de la part de l'Etat

6,7 Mds

de la part des collectivités

Quels soutiens publics?

La puissance publique finance l'ESS via des subventions, aides aux postes, tarifications, etc. Le rapport tord le cou à la **fable d'une économie sur-subventionnée**.

4%

seulement des entreprises et organisations sont subventionnées

La plus-value sociale

80% des subventions qui financent l'ESS sont des dépenses pour **garantir des droits ou assurer des services** dans le **prolongement de l'action de l'Etat**. Ce rapport met en évidence le rôle considérable joué par l'ESS dans la **mise en œuvre des politiques publiques**.

80%

de ces subventions pour l'intérêt général

Constats et recommandations de la Cour



Absence de vision stratégique et de pilotage global public



Financement limité de l'innovation sociale



Difficulté de mesure et de suivi statistique régulier

Besoin d'**articulation entre les acteurs**, l'Etat et les collectivités



Une **stratégie nationale ESS** à horizon 2035 d'ici fin **2025**



La mise en place d'un **compte satellite à l'INSEE**



Un **pilotage stable et interministériel** d'ici 2026